

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.04.2023

Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Révision: 18.04.2023

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Désignation commerciale : **Kera®Disc**

**Kera®Line**

**Kera®Soft-Disc**

**Kera®gen**

**Kera®C**

**Main Metall®**

**Robur 400®**

**Dentium®**

**Tener IT®**

**Tener X®**

**Tener C®**

#### Numéro d'article :

Kera®Disc D10041208 / 10041208, D10041210 / 10041210, D10041212 / 10041212, D10041213 / 10041213, D10041215 / 10041215, D10041216 / 10041216, D10041218 / 10041218, D10041220 / 10041220, D10041224 / 10041224, D10041108 / 10041108, D10041110 / 10041110, D10041112 / 10041112, D10041114 / 10041114, D10041115 / 10041115, D10041116 / 10041116, D10041118 / 10041118, D10041120 / 10041120, D10041124 / 10041124

Kera®Line 1004030S

Kera®Soft-Disc 13041212, 13041214, 13041216, 13041218, 13041220

Kera®gen 1004016; Kera®C 1004004; Main Metall® 1004029;

Robur 400® 1004003; Dentium® 1004015; Tener IT® 1004001;

Tener X® 1004028; Tener C® 1004027

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Emploi de la substance / de la préparation** Pour la fabrication de prothèses dentaires en laboratoire dentaire

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Producteur/fournisseur :

Eisenbacher Dentalwaren ED GmbH

Dr. - Konrad - Wiegand - Straße 9

63939 Wörth / Main, Germany

Tel.: 0049 9372 / 94 04 - 0

www.eisenbacher.de

**Service chargé des renseignements :** tootehaldus tel.: +49 93 72 - 94 04 - 0 või posti teel: info@eisenbacher.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. : +49 (0) 9372 9404 0, du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00, en allemand et en anglais adresser également aux centres antipoison

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Medical devices according EG 2017-745 in their final state are exempted from the CLP legislation.

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification suivante n'est pas applicable à l'alliage, mais uniquement pour les vapeurs, fumées et poussières formées pendant le traitement.

Resp. Sens. 1 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.04.2023

Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Révision: 18.04.2023

Désignation commerciale : Kera®Disc  
Kera®Line  
Kera®Soft-Disc  
Kera®gen  
Kera®C  
Main Metall®  
Robur 400®  
Dentium®  
Tener IT®  
Tener X®  
Tener C®

(suite de la page 1)

Aquatic Chronic 4 H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

### Indications complémentaires:

The specified classification and labelling relates to safe handling of the alloy and the manufacturing of dental prostheses and not for application in the oral cavity.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Medical devices according EG 2017-745 in their final state are exempted from the CLP legislation. The following labelling is not applicable to the alloy but only for the fumes, smokes and dusts formed during the processing and machining.

**Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

### Pictogrammes de danger



GHS08

### Mention d'avertissement Danger

#### Mentions de danger

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

#### Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection.

P284 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.04.2023

Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Révision: 18.04.2023

Désignation commerciale : Kera®Disc  
Kera®Line  
Kera®Soft-Disc  
Kera®gen  
Kera®C  
Main Metall®  
Robur 400®  
Dentium®  
Tener IT®  
Tener X®  
Tener C®

(suite de la page 2)

- Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml
- Pictogrammes de danger



GHS08

- Mention d'avertissement Danger

### Mentions de danger

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

### Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection.

P284 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Description : Alliage à base de cobalt

### Composants contribuant aux dangers:

|                            |                                                                                                                              |           |
|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| CAS: 7440-48-4             | cobalt                                                                                                                       | ≥50-≤100% |
| EINECS: 231-158-0          | Resp. Sens. 1, H334; Muta. 2, H341; Carc. 1B, H350; Repr. 1B, H360F; Skin                                                    |           |
| Numéro index: 027-001-00-9 | Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 4, H413                                                                                       |           |
| CAS: 7440-47-3             | chrome                                                                                                                       | ≥10-<50%  |
| EINECS: 231-157-5          | substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail |           |

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.04.2023

Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Révision: 18.04.2023

Désignation commerciale : Kera®Disc  
Kera®Line  
Kera®Soft-Disc  
Kera®gen  
Kera®C  
Main Metall®  
Robur 400®  
Dentium®  
Tener IT®  
Tener X®  
Tener C®

(suite de la page 3)

. **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- . **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- . **Indications générales** : Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **après inhalation** : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- . **après contact avec la peau** : Laver à l'eau et au savon au moins 15 minutes.
- . **après contact avec les yeux** :  
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières au moins 15 minutes et consulter un médecin.
- . **après ingestion** :  
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment (ca. 500 ml).  
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- . **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . **5.1 Moyens d'extinction**
- . **Moyens d'extinction**:  
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.  
CO2, poudre d'extinction ou jet de pulvérisation d'eau. Combattre les foyers importants par jet de pulvérisation d'eau .  
Poudre atomique, biologique et chimique  
Sable
- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Peut être dégagé en cas d'incendie :  
Metal vapor and metal oxides as fumes.
- . **5.3 Conseils aux pompiers**
- . **Équipement spécial de sécurité** : Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Éviter la formation de poussière  
Porter un vêtement personnel de protection  
Veiller à une aération suffisante  
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**  
Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**: Recueillir par moyen mécanique.
- . **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le section 7

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.04.2023

Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Révision: 18.04.2023

Désignation commerciale : Kera®Disc  
Kera®Line  
Kera®Soft-Disc  
Kera®gen  
Kera®C  
Main Metall®  
Robur 400®  
Dentium®  
Tener IT®  
Tener X®  
Tener C®

(suite de la page 4)

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le section 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussière.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

En cas de traitement thermique ou d'usinage avec enlèvement de copeaux, il faut prévoir des systèmes d'aspiration sur les machines de traitement

#### 7.2 Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

##### Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun : Non nécessaire

Autres indications sur les conditions de stockage : Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

##### 7440-47-3 chrome

VLEP (France) Valeur à long terme: 2 mg/m<sup>3</sup>  
en Cr

IOELV (Union Européenne) Valeur à long terme: 2 mg/m<sup>3</sup>  
as Cr

##### 7440-21-3 silicium

VLEP (France) Valeur à long terme: 10 mg/m<sup>3</sup>

#### No CAS Désignation du produit % Type Valeur Unité

Limite d'exposition aux poussières

mesurée en milieu fermé: TRGS 900 allemand 2015 1,25 mg/m<sup>3</sup>

Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.04.2023

Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Révision: 18.04.2023

Désignation commerciale : Kera®Disc  
Kera®Line  
Kera®Soft-Disc  
Kera®gen  
Kera®C  
Main Metall®  
Robur 400®  
Dentium®  
Tener IT®  
Tener X®  
Tener C®

(suite de la page 5)

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau  
Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage

**Protection respiratoire :**

Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.  
A titre provisoire, filtre : ABEK-filtre  
Filtre P3.

**Protection des mains :** Gants de protection.

**Matériau des gants**

Butylcaoutchouc  
Caoutchouc fluoré (Viton)  
Caoutchouc nitrile  
Caoutchouc naturel (Latex)  
Caoutchouc chloroprène  
Gants en néoprène

**Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection (DIN 58211, EN 166)

**Protection du corps :** Vêtement de protection léger

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Indications générales.**

|                                                                                    |                 |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| <b>Couleur :</b>                                                                   | argenté         |
| <b>Odeur :</b>                                                                     | inodore         |
| <b>Seuil olfactif:</b>                                                             | non applicable  |
| <b>Point de fusion :</b>                                                           | 1.390-1.415 °C  |
| <b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b> | 2000 °C         |
| <b>Inflammabilité</b>                                                              | non applicable  |
| <b>Limites inférieure et supérieure d'explosion</b>                                |                 |
| <b>inférieure :</b>                                                                | non applicable  |
| <b>supérieure :</b>                                                                | non applicable  |
| <b>Point d'éclair :</b>                                                            | Non applicable  |
| <b>Température d'inflammation :</b>                                                | non applicable  |
| <b>Température de décomposition :</b>                                              | non déterminé   |
| <b>pH</b>                                                                          | Non applicable. |
|                                                                                    | non applicable  |
| <b>Viscosité :</b>                                                                 |                 |
| <b>Viscosité cinématique</b>                                                       | Non applicable. |
|                                                                                    | non applicable  |

(suite page 7)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.04.2023

Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Révision: 18.04.2023

Désignation commerciale : Kera®Disc  
Kera®Line  
Kera®Soft-Disc  
Kera®gen  
Kera®C  
Main Metall®  
Robur 400®  
Dentium®  
Tener IT®  
Tener X®  
Tener C®

(suite de la page 6)

|                                                                                                            |                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| . dynamique :                                                                                              | Non applicable.<br>non applicable |
| . Solubilité                                                                                               |                                   |
| . l'eau :                                                                                                  | insoluble                         |
| . Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)                                                        | non applicable                    |
| . Pression de vapeur :                                                                                     | Non applicable.<br>non applicable |
| . Densité et/ou densité relative                                                                           |                                   |
| . Densité à 20 °C:                                                                                         | 8 g/cm <sup>3</sup>               |
| . Caractéristiques des particules                                                                          | Voir point 3.                     |
| . 9.2 Autres informations                                                                                  |                                   |
| . Aspect:                                                                                                  |                                   |
| . Forme :                                                                                                  | solide                            |
| . Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité. |                                   |
| . Danger d'explosion :                                                                                     | Le produit n'est pas explosif.    |
| . Teneur en solvants :                                                                                     |                                   |
| . Teneur en substances solides :                                                                           | 100,0 %                           |
| . Modification d'état                                                                                      |                                   |
| . Point/l'intervalle de ramollissement                                                                     |                                   |
| . Propriétés comburantes                                                                                   | non applicable                    |
| . Vitesse d'évaporation.                                                                                   | non applicable                    |
| . Informations concernant les classes de danger physique                                                   |                                   |
| . Substances et mélanges explosibles                                                                       | néant                             |
| . Gaz inflammables                                                                                         | néant                             |
| . Aérosols                                                                                                 | néant                             |
| . Gaz comburants                                                                                           | néant                             |
| . Gaz sous pression                                                                                        | néant                             |
| . Liquides inflammables                                                                                    | néant                             |
| . Matières solides inflammables                                                                            | néant                             |
| . Substances et mélanges autoréactifs                                                                      | néant                             |
| . Liquides pyrophoriques                                                                                   | néant                             |
| . Matières solides pyrophoriques                                                                           | néant                             |
| . Matières et mélanges auto-échauffants                                                                    | néant                             |
| . Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau                             | néant                             |
| . Liquides comburants                                                                                      | néant                             |
| . Matières solides comburantes                                                                             | néant                             |
| . Peroxydes organiques                                                                                     | néant                             |
| . Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux                                                         | néant                             |

(suite page 8)



## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.04.2023

Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Révision: 18.04.2023

Désignation commerciale : Kera®Disc  
Kera®Line  
Kera®Soft-Disc  
Kera®gen  
Kera®C  
Main Metall®  
Robur 400®  
Dentium®  
Tener IT®  
Tener X®  
Tener C®

. Explosibles désensibilisés

néant

(suite de la page 7)

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique / conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- . **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.5 Matières incompatibles**: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux**: Formation of metal vapor when melting

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- . **Toxicité aiguë** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification** :
  - Oral LD50 >2.000 mg/kg (rat)
- . **de la peau** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **des yeux** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Sensibilisation** :  
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
Peut provoquer une allergie cutanée.
- . **Mutagénicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité subaiguë à chronique** :  
Ne pas respirer les poussières.  
Nocif par inhalation. Possibilité d'effets irréversibles.
- . **Indications toxicologiques complémentaires** :  
Toxicité par administration répétée Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**  
Peut provoquer le cancer.  
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

(suite page 9)



## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.04.2023

Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Révision: 18.04.2023

Désignation commerciale : Kera®Disc  
Kera®Line  
Kera®Soft-Disc  
Kera®gen  
Kera®C  
Main Metall®  
Robur 400®  
Dentium®  
Tener IT®  
Tener X®  
Tener C®

(suite de la page 8)

- 11.2 Informations sur les autres dangers
- Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité
- Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications : Des sels inorganiques ne sont pas biodégradables.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Ne s'accumule pas dans les organismes.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
- Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- 12.7 Autres effets néfastes
- Autres indications :  
Pas de DCO, pas de DBO5 ni de AOX  
Pas de COV (0%) selon la directive 1999/13/EC.
- Autres indications écologiques :
- Indications générales :  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation, même pas en petite quantité.  
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation :  
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.  
Pour le recyclage, s'adresser au producteur.  
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
- Catalogue européen des déchets
- 06 03 15\* oxydes métalliques contenant des métaux lourds  
12 01 04 fines et poussières de métaux non ferreux
- Emballages non nettoyés :
- Recommandation :  
Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.  
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

(suite page 10)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.04.2023

Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Révision: 18.04.2023

Désignation commerciale : Kera®Disc  
Kera®Line  
Kera®Soft-Disc  
Kera®gen  
Kera®C  
Main Metall®  
Robur 400®  
Dentium®  
Tener IT®  
Tener X®  
Tener C®

(suite de la page 9)

L'emballage doit être évacué conformément à la réglementation sur les emballages.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- ADR/RID/ADN, IMDG, IATA néant
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- ADR/RID/ADN, IMDG, IATA néant
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- ADR/RID/ADN, IMDG, IATA
- Classe néant
- 14.4 Groupe d'emballage
- ADR/RID/ADN, IMDG, IATA néant
- 14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.
- Indications complémentaires de transport : Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus
- "Règlement type" de l'ONU: néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
- Aucun des composants n'est compris.
- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
- Aucun des composants n'est compris.
- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT
- Aucun des composants n'est compris.
- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues
- Aucun des composants n'est compris.

(suite page 11)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.04.2023

Numéro de version 18 (remplace la version 17)

Révision: 18.04.2023

Désignation commerciale : Kera®Disc  
Kera®Line  
Kera®Soft-Disc  
Kera®gen  
Kera®C  
Main Metall®  
Robur 400®  
Dentium®  
Tener IT®  
Tener X®  
Tener C®

(suite de la page 10)

### . Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

### . Prescriptions nationales :

. Indications sur les restrictions de travail : Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

### . Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

La valeur limite relative à la concentration en poussières en milieu fermé de 1.25 mg/m<sup>3</sup> doit être respectée (allemand TRGS 900, 2015).

. 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

### . Phrases importantes

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

H360F Peut nuire à la fertilité.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

. Contact : info@eisenbacher.de

. Date de la version précédente: 12.12.2022

. Numéro de la version précédente: 17

### . Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Muta. 2: Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 2

Carc. 1B: Cancérogénicité – Catégorie 1B

Repr. 1B: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1B

Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4

. Sources : source ECHA: Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

. \* Données modifiées par rapport à la version précédente